

## CONVOCAATION

Madame, Monsieur, Cher(e) collègue,

Je vous invite à assister à la réunion du Conseil de la Communauté de communes qui aura lieu :

**Mercredi 6 mars 2024 - 18h**  
**LA SERRE BUSSIÈRE VIEILLE**  
**Salle des fêtes**

### ORDRE DU JOUR

#### GOUVERNANCE

- Modification du nombre de membres du Bureau et élection d'un nouveau membre

#### FINANCES

- Adoption de la nomenclature budgétaire et comptable M57 par nature au 1<sup>er</sup> janvier 2024
- Décision modificative n°4 du budget principal - Régularisation des charges 2023
- Décision modificative n°4 du budget annexe « Locaux nus » - Régularisation des charges 2023
- Décision modificative n°4 du budget annexe « Locaux aménagés » - Régularisation des charges 2023
- Décision modificative n°2 du budget annexe « La Naute » - Régularisation des charges 2023
- Décision modificative n°3 du budget annexe « Assainissement » - Régularisation des charges 2023
- Débat d'orientation budgétaire

#### RESSOURCES HUMAINES

- Missions de prestations intellectuelles - Commande publique
- Missions de prestations intellectuelles - Finances
- Délégation de mandat au CDG23 pour négociation de la prévoyance

#### TOURISME

- Conventonnement avec les producteurs et artisans dans le cadre de l'ouverture de la boutique du bureau d'accueil

#### SERVICE COMMUN

- Arrêt du service commun « Chapiteaux » et vente du matériel

#### AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

- Définition du périmètre du Schéma de Cohérence Territoriale - SCoT

#### MOTION

- Motion de soutien aux agriculteurs de la Creuse

#### DÉSICIONS PRISES DANS LE CADRE DES DÉLÉGATIONS DU PRÉSIDENT

## INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

- Désignation d'un délégué titulaire au CST (Comité social Territorial)
- Présentation de l'organigramme de la communauté de communes
- Groupement de commande équipements « sécurité incendie »
- Date et lieu du prochain conseil communautaire

**Pour rappel, en cas d'empêchement du conseiller communautaire titulaire, le suppléant ne peut siéger que si le titulaire en a avisé le Président. L'information devra être transmise avant le Conseil Communautaire sur la boîte courriel suivante : [assemblees@marcheetcombraille.fr](mailto:assemblees@marcheetcombraille.fr)**  
**De même, les procurations devront être transmises avant le début du Conseil communautaire à [assemblees@marcheetcombraille.fr](mailto:assemblees@marcheetcombraille.fr)**

**À défaut de transmission, les procurations ne pourront être prises en compte.**

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, Cher(e) Collègue, mes cordiales salutations.

**Le Président,  
Gérard GUYONNET**



### **Pièces jointes :**

- Note de synthèse portant sur l'ordre du jour
- Projets de délibérations et leurs annexes
- Note d'information portant sur les modalités de remplacement ou de représentativité en cas d'absence et modèle de pouvoir